

Tempête Klaus: Le Foll confirme aux sylviculteurs l'engagement financier de l'Etat

Economie Actualité économique Par AFP, publié le 18/09/2015 à 16:50, mis à jour à 16:50

15
partages

Partager

Tweeter

LinkedIn



Morcenx (France) - Le ministre de l'Agriculture et de la Forêt, Stéphane Le Foll, a confirmé vendredi l'engagement financier de l'Etat jusqu'en 2017, estimé au total à quelque 530 millions d'euros, pour le reboisement de la forêt des Landes de Gascogne dévastée par la tempête Klaus en 2009.

Au départ, "le plan portait à peu près sur 470 millions d'euros", a-t-il rappelé lors de la 98e Assemblée générale du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO) réunie à Morcenx (Landes). Et le ministre de souligner "la continuité de l'action de l'État sur la gestion de la tempête Klaus". "Quand je suis arrivé au ministère, a-t-il affirmé, il y avait une baisse en prévision, on a évité cette baisse et on a rajouté 60 millions d'euros sur cinq ans", c'est-à-dire jusqu'en 2017.

"L'engagement de l'Etat, jusqu'au bout, sera tenu", et ce, "malgré les pressions budgétaires", a promis M. Le Foll. "Je suis venu vous soutenir dans votre démarche et vous dire que l'État et le ministre sont à côté de vous et de l'ensemble de la filière bois" pour "réussir son développement demain", a-t-il assuré, plusieurs fois applaudi lors de son discours.

Environ 65% des plus de 200.000 hectares ravagés par les tempêtes ont déjà été replantés. Il reste environ deux ans de travail pour achever le reboisement si la météo le permet, a expliqué à l'AFP Christian Pinaudeau, secrétaire général du SSSO (6.000 adhérents entre Gironde, Landes et Lot-et-Garonne).

Le Foll a également souligné le "défi à relever sur la protection des forêts face aux aléas climatiques, et par rapport à la menace des incendies", s'engageant à faire le point sur les massifs français dans l'objectif d'une "stratégie nationale" sur le sujet.

"La question sanitaire est également un défi majeur" et "on sera à vos côtés", a-t-il dit au président du SSSO, Bruno Lafon, qui venait de demander la création d'un Fonds de solidarité phytosanitaire.

Concernant la menace des cervidés qui prolifèrent et détériorent les jeunes pins, le ministre de la Forêt a estimé qu'il était "*plus qu'important d'agir pour maintenir l'équilibre sylvo-cynégétique*" afin d'"*éviter une surpopulation qui remette en cause la capacité productive*". "*Il y a urgence*", avait expliqué plus tôt à la tribune M. Lafon, voyant dans cette prolifération une "*menace*" pour le reboisement de l'après Klaus.

Le SSSO présentait à cette occasion son Plan de développement forestier 2015-2030.

Pour mener à bien ce programme, destiné à produire plus et mieux en attirant de nouveaux investisseurs, le SSSO a une nouvelle fois demandé la réaffectation des centimes forestiers, une taxe versée par les sylviculteurs sur le foncier: "*ou nous récupérons notre argent pour conduire nos projets ou bien il nous faudra des subventions de l'Etat... or il y en a de moins en moins*", a dit M. Lafon. Un sujet jugé "*un peu compliqué*" par M. Le Foll. Mais "*les demandes sont légitimes*", a ajouté le ministre, qui a proposé une table ronde entre les forestiers et les chambres d'agriculture sur la question.

L'EXPRESS - 18 septembre 2015